

CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE ENVOYÉ OU DÉPOSÉ A :

Faculté de Droit et de Science Politique

Service Formation continue -3, av. Robert Schuman-13628 Aix en Provence Cedex 1

**DEMANDE DE DÉROGATION POUR INSCRIPTION SUPPLÉMENTAIRE EN LICENCE AU  
DELA DU QUOTA AUTORISÉ <sup>(1)</sup>**

**Ce formulaire doit être accompagné d'une lettre de motivation manuscrite**

**Vous êtes concerné(e) par cette demande de dérogation si :**

- Vous n'avez pas validé votre L1 en 2 ans.
- Vous n'avez pas validé le DEUG (L1 validée et L2 validée) en 3 ans.
- Vous n'avez pas validé votre licence en 5 ans.

Madame     Monsieur

Nom de famille : ..... Nom Marital : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Lieu de naissance : ..... Nationalité : .....

Tél. portable : ..... e-mail : .....

N° I.N.E. : / / / / / / / / / / / / / / / /

N° Etudiant (pour étudiants précédemment inscrits au sein d'AMU) : .....

☛ **FORMATION POUR LAQUELLE VOUS SOLICITEZ UNE DÉROGATION :**

1<sup>ère</sup> année de licence Droit     2<sup>ème</sup> année de licence Droit     3<sup>ème</sup> année de licence Droit

**Choix cursus :**     cursus enseignement à distance     cursus initial à Aix-en-Provence  
                           cursus initial à Marseille                            cursus initial à Arles

Nombre d'inscriptions déjà effectuées en : (*joindre une lettre de motivation*)

- Nombre d'inscriptions dans AMU (hors Droit) : .....

- L1 mention Droit : .....

- L2 mention Droit : .....

- L3 mention Droit : .....

Fait à ....., le ...../...../20

**Signature du stagiaire FC :**

**Décision du Doyen**

Favorable

Défavorable

Motif en cas de refus : .....

Date : ..... Signature et cachet :

<sup>(1)</sup>Rappel du règlement d'examen :

Le nombre d'inscriptions annuelles consécutives en licence est limité à cinq, réparties comme suit : trois inscriptions consécutives maximum pour l'ensemble des niveaux [licence 1 + licence 2] ; deux inscriptions consécutives maximum en licence 3.

Toute inscription annuelle supplémentaire éventuelle sera précédée d'un entretien d'orientation avec le responsable de la formation visée ou son représentant.